



## AVIS PUBLIC

### ALIÉNATION DE BIENS

À la population de la Ville de Brownsburg-Chatham,

Avis est par les présentes donné, que conformément aux dispositions du paragraphe 1.0.1. de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, a aliéné à titre onéreux le bien ci-dessous mentionné, d'une valeur supérieure à 10 000 \$, autre que par enchère ou soumission publique :

Biens aliénés par la Ville	Acquéreur	Prix (taxes non incluses)
Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 4 678 379	Madame Louise O'Connell	24 000 \$
Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 4 678 400	Monsieur Thomas Groulx	14 000 \$

Donné à Brownsburg-Chatham, ce 21<sup>e</sup> jour de janvier 2021.

Pour : Le greffier et directeur du Service juridique,

Line Milo,  
Assistante greffière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Line Milo, assistante greffière certifie que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné en affichant une copie au bureau de la Ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 21 janvier 2021, et en le publiant le site Internet de la Ville de Brownsburg-Chatham, et ce, conformément au Règlement numéro 257-2018.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 21<sup>e</sup> jour du mois de janvier de l'an 2021.

Signé :  
Line Milo,  
Assistante greffière